

NETLY

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Protection des renseignements personnels - Document de politique complet

Date d'entrée en vigueur : 1er avril 2026

Dernière révision : 15 septembre 2026

Vision Concurrence Inc., exploitant sous le nom NETLY
Québec, Canada | support@netly.ca | netly.ca/confidentialite

L'engagement de NETLY : nous ne collectons que ce qui est nécessaire. Nous utilisons vos renseignements uniquement aux fins déclarées. Nous ne vendons jamais vos renseignements personnels. Nous protégeons vos droits en vertu de la Loi 25 et de la LPRPDE. Ce document est rédigé pour être compris, non pour dissimuler.

ARTICLE 1 - IDENTITÉ DE L'ORGANISATION RESPONSABLE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Qui est responsable de vos renseignements personnels

L'organisation responsable de la collecte, de l'utilisation, de la communication et de la conservation des renseignements personnels dans le cadre de la plateforme NETLY est :

Champ	Détails
Dénomination sociale	Vision Concurrence Inc.
Nom commercial	NETLY
Province d'incorporation	Québec, Canada
Marché principal	Province de Québec, Canada
Plateforme	Application mobile NETLY (iOS et Android) et site web netly.ca
Responsable de la protection des renseignements personnels	Responsable désigné - coordonnées : confidentialite@netly.ca
Demandes générales	support@netly.ca

Le responsable de la protection des renseignements personnels désigné par Vision Concurrence Inc. est chargé d'assurer la conformité à la présente Politique de confidentialité et aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels, de traiter les demandes d'exercice de droits, et de superviser toutes les pratiques de protection des renseignements personnels de NETLY.

ARTICLE 2 - CHAMP D'APPLICATION ET LÉGISLATION APPLICABLE

À qui s'applique cette politique et quelles lois la régissent

2.1 Champ d'application

La présente Politique de confidentialité s'applique à toutes les personnes dont les renseignements personnels sont collectés, utilisés, communiqués ou conservés par NETLY dans le cadre de la Plateforme, notamment :

- Les Clients - personnes qui utilisent la Plateforme NETLY pour réserver des services à domicile et des soins personnels;
- Les Prestataires de services - personnes et entreprises inscrites sur NETLY pour offrir et exécuter des services;
- Les visiteurs du site web - personnes qui consultent netly.ca sans créer de compte;
- Les candidats et partenaires potentiels qui soumettent des renseignements personnels à NETLY;
- Les Annonceurs - Prestataires de services ou entreprises externes qui publient une Annonce sponsorisée sur la Plateforme, qu'ils détiennent ou non un profil utilisateur NETLY.

2.2 Législation applicable

Les pratiques de NETLY en matière de renseignements personnels sont régies par les lois suivantes, par ordre de priorité en cas de conflit :

Législation	Juridiction et exigence principale
Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (LPRSP), telle que modifiée par la Loi 25	Québec - loi principale applicable; établit les normes les plus élevées en matière de consentement, de notification des incidents, d'évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) et de droits individuels, y compris le droit à la désindexation
Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)	Fédéral, Canada - norme de base pour les organisations du secteur privé opérant entre provinces
Loi canadienne anti-pourriel (LCAP)	Fédéral, Canada - régit tous les messages électroniques commerciaux envoyés par NETLY
Loi sur la protection du consommateur (LPC)	Québec - s'applique aux relations commerciales de NETLY avec les consommateurs
Toute autre législation provinciale applicable en matière de protection de la vie privée	Applicable selon la province de résidence de l'Utilisateur

Lorsque la Loi 25 du Québec s'applique - ce qui est le cas pour la grande majorité des utilisateurs de NETLY - elle impose des obligations plus strictes que la LPRPDE, notamment : des évaluations obligatoires des facteurs relatifs à la vie privée avant la mise en œuvre de nouvelles technologies impliquant des renseignements personnels, une notification à la Commission d'accès à l'information (CAI) et aux personnes concernées dans les meilleurs délais en cas d'incident de confidentialité présentant un risque de préjudice sérieux, ainsi que des droits individuels renforcés.

En toutes circonstances, NETLY applique la norme la plus protectrice disponible en vertu de la législation applicable.

2.3 Modifications de la présente politique

NETLY se réserve le droit de modifier la présente Politique de confidentialité en tout temps. La politique révisée sera publiée sur la Plateforme avec une date de dernière révision mise à jour. Pour les modifications importantes - déterminées par NETLY de bonne foi - nous en informerons les Utilisateurs par l'application ou par courriel au moins 30 jours avant l'entrée en vigueur du changement. L'utilisation continue de la Plateforme après cette date constitue une acceptation de la politique révisée.

ARTICLE 3 - DÉFINITIONS

Termes clés utilisés dans la présente politique

Les définitions suivantes s'appliquent tout au long de la présente Politique de confidentialité :

Terme	Définition
Renseignements personnels	Tout renseignement qui concerne directement ou indirectement une personne physique identifiée ou identifiable. Cela comprend les noms, coordonnées, numéros d'identification, données de localisation et tout autre renseignement qui pourrait, seul ou combiné à d'autres données, identifier une personne.
Renseignements personnels sensibles	Sous-ensemble de renseignements personnels nécessitant une protection accrue en raison du risque particulier de préjudice lié à leur utilisation ou divulgation non autorisée, notamment les données financières, les numéros d'identification gouvernementaux, les renseignements sur la santé, les données biométriques, les rapports de vérification des antécédents judiciaires et les renseignements concernant des mineurs.
Traitement	Toute opération effectuée sur des renseignements personnels, y compris la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'utilisation, la communication, la divulgation, le transfert, l'anonymisation et la destruction.
Client	Utilisateur de NETLY qui réserve et paie des services via la Plateforme.
Prestataire de services / Pro	Utilisateur de NETLY inscrit pour offrir et exécuter des services via la Plateforme.
Plateforme	L'application mobile NETLY (iOS et Android) et le site web netly.ca.
FSP	Fournisseur de services de paiement — le processeur tiers (ex.: Stripe) qui traite toutes les transactions financières sur la Plateforme, incluant l'entiercement temporaire des paiements des Clients et les versements aux Prestataires de services.

VMC	Vérification de l'identité du client (Know Your Customer) - le processus de vérification effectué avant qu'un Utilisateur puisse accéder à certaines fonctionnalités de la Plateforme, incluant, pour certaines catégories de Prestataires, une vérification des antécédents judiciaires du secteur vulnérable.
Responsable de la protection des renseignements personnels	La personne désignée par Vision Concurrence Inc. pour superviser la conformité à la législation applicable en matière de protection de la vie privée et à la présente Politique.
Incident de confidentialité	Tout accès, collecte, utilisation, divulgation ou perte non autorisée de renseignements personnels susceptible de causer un préjudice aux personnes concernées.
Consentement	Manifestation de volonté libre, éclairée et non équivoque par laquelle une personne accepte le traitement de ses renseignements personnels à des fins déterminées.
Anonymisation	Processus irréversible de modification des renseignements personnels de sorte que la personne ne peut plus être identifiée, directement ou indirectement, même par NETLY.

ARTICLE 4 - CONSENTEMENT - FONDEMENT DE TOUT TRAITEMENT

Comment nous obtenons et gérons votre consentement

4.1 Principe du consentement

NETLY ne collecte, n'utilise ni ne communique de renseignements personnels sans fondement juridique valable. Dans la plupart des cas, ce fondement est votre consentement librement donné, éclairé et spécifique. Dans certains cas, le traitement peut être nécessaire pour exécuter un contrat avec vous, pour respecter une obligation légale, ou pour servir un intérêt légitime qui ne prime pas sur vos droits fondamentaux.

4.2 Modalités d'obtention du consentement

NETLY obtient le consentement par les mécanismes suivants :

- Création de compte - lors de la création d'un compte NETLY, la présente Politique de confidentialité et nos Conditions d'utilisation vous sont présentées. Poursuivre l'inscription constitue votre consentement éclairé au traitement de vos renseignements personnels tel que décrit aux présentes;
- Consentement spécifique aux fins de vérification des antécédents judiciaires - en acceptant d'utiliser la Plateforme et de fournir les documents d'identité requis, le Prestataire de services consent à ce que NETLY, ou son partenaire de vérification, effectue une vérification des antécédents judiciaires lorsque celle-ci est requise en vertu des Conditions d'utilisation, notamment pour les catégories de services impliquant un contact direct avec des mineurs ou une clientèle vulnérable;
- Consentement granulaire dans l'application - pour les activités de traitement spécifiques nécessitant un consentement séparé (communications marketing, technologies de suivi optionnelles), nous obtenons un consentement explicite par voie de demandes clairement présentées dans la Plateforme;
- Consentement implicite - lorsque le traitement est directement lié à une transaction que vous avez initiée et que la finalité est évidente, le consentement peut être déduit du contexte.

4.3 Retrait du consentement

Vous avez le droit de retirer votre consentement en tout temps pour les finalités fondées sur le consentement. Le retrait du consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait. Pour retirer votre consentement, communiquez avec nous à confidentialite@netly.ca ou utilisez les paramètres de compte dans la Plateforme.

Lorsque le retrait du consentement empêche NETLY de remplir ses obligations contractuelles envers vous (par exemple, le traitement d'une Réservation, ou le maintien de l'inscription d'un Prestataire dans une catégorie de services à vérification obligatoire), nous vous en informerons avant de donner suite au retrait.

4.4 Consentement des mineurs

NETLY ne collecte pas sciemment de renseignements personnels auprès de personnes âgées de moins de 18 ans. Si nous constatons qu'un mineur a soumis des renseignements personnels sans le consentement parental approprié, nous supprimerons ces renseignements sans délai et désactiverons le compte concerné. Les parents ou tuteurs qui croient qu'un mineur s'est inscrit sur NETLY doivent nous contacter immédiatement à confidentialite@netly.ca.

ARTICLE 5 - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS COLLECTONS

Inventaire complet de ce que nous collectons et comment

5.1 Renseignements que vous nous fournissez directement

Catégorie	Exemples	Source
Renseignements d'identité	Nom légal complet, date de naissance	Inscription au compte; processus VMC
Pièces d'identité gouvernementales	Numéro de permis de conduire, numéro de passeport (type seulement - non conservé brut)	Vérification VMC - transmis uniquement au partenaire de vérification
Coordonnées	Adresse courriel, numéro de téléphone, adresse domiciliaire ou de prestation de service	Inscription au compte; processus de Réservation
Identifiants d'authentification	Nom d'utilisateur, mot de passe chiffré et salé	Création du compte
Contenu du profil	Photo de profil, descriptions de services, biographie (Prestataires)	Contenu généré par l'utilisateur; téléversé volontairement
Documentation professionnelle	Numéro d'enregistrement de l'entreprise (NEQ), numéros de licences ou de permis, détails du certificat d'assurance responsabilité civile	Onboarding des Prestataires - conformément aux articles 4.2, 4.2.1 et 4.2.2 des Conditions d'utilisation
Vérification des antécédents judiciaires	Résultat de la vérification (réussite, échec ou signalement); pour les Prestataires offrant des services de garde d'enfants, de soins aux aînés ou tout autre service impliquant un contact direct et non supervisé avec une clientèle vulnérable, ce rapport est obligatoire, daté de moins de 6 mois, inclut une vérification du secteur vulnérable, et doit être renouvelé tous les 12 mois	Fourni par le Prestataire, commandé par NETLY à sa demande, ou transmis par le partenaire de vérification - conformément à l'article 4.2 des Conditions d'utilisation
Données de Réservation	Type de service demandé, date, heure, adresse de prestation, instructions spéciales	Création de la Réservation par le Client
Historique de paiement (Clients)	Historique des transactions, remboursements effectués, factures et reçus téléchargeables	Généré automatiquement par les opérations de la Plateforme; remboursements traités directement par le FSP au moyen de paiement d'origine
Revenus et versements (Prestataires)	Historique des versements et soldes - consultés directement via le tableau de bord Stripe Express du Prestataire; NETLY ne collecte ni ne conserve ces données elle-même	Généré et conservé par le FSP; NETLY reçoit uniquement la confirmation du versement
Communications dans l'application	Messages échangés entre le Client et le Prestataire via la messagerie de la Plateforme	Fonctionnalité de messagerie dans l'application
Avis et évaluations	Avis écrits et évaluations numériques soumis après une Réservation complétée	Processus d'évaluation post-service
Communications avec le service à la clientèle	Courriels, messages dans l'application ou appels à l'équipe de soutien de NETLY	Contact initié par l'utilisateur avec NETLY
Renseignements financiers (indirects)	Les coordonnées bancaires sont collectées et traitées par notre FSP. NETLY ne conserve pas de données de carte brutes.	Le FSP traite le paiement; NETLY reçoit uniquement le statut et la confirmation de la transaction
Retour d'information et réponses aux sondages	Réponses aux sondages optionnels dans l'application	Soumission volontaire de l'utilisateur
Renseignements des Annonceurs (Annonces sponsorisées)	Nom de l'entreprise, logo, description, site web, téléphone, adresse, nom du contact	Fourni par le Prestataire lors d'une demande d'Annonce, ou saisi par l'administration NETLY pour un Annonceur externe

Note : Conformément à l'article 4.2 des Conditions d'utilisation, NETLY ne collecte pas systématiquement de preuve de cotisation CNESST auprès des entreprises Prestataires employant du personnel. Cette preuve peut être exigée ponctuellement, sur demande, dans le cadre d'une vérification ou d'un litige - elle ne fait pas partie des renseignements personnels conservés dans le dossier courant du Prestataire.

5.2 Renseignements collectés automatiquement

Lorsque vous utilisez la Plateforme NETLY, nous collectons automatiquement les données techniques suivantes :

- Identifiants d'appareils - type d'appareil, version du système d'exploitation, identifiant unique de l'appareil;
- Informations réseau - adresse IP, opérateur de réseau mobile;
- Géolocalisation approximative - niveau ville/région, dérivée de l'adresse IP, utilisée pour afficher la disponibilité des services. Nous ne collectons pas de coordonnées GPS précises sans votre consentement explicite;
- Données d'utilisation - fonctionnalités consultées, écrans visités, durée de session, schémas de navigation, erreurs rencontrées;
- Journaux de plantage et de performance - données de diagnostic anonymisées utilisées pour identifier et corriger les problèmes techniques;
- Jetons d'authentification - jetons de session utilisés pour maintenir votre état de connexion de manière sécurisée;
- Interactions avec les Annonces sponsorisées - vues, clics et interactions de contact, comptabilisés de manière agrégée et communiqués à l'Annonceur concerné à des fins de suivi de performance.

Note : *Nous ne collectons pas de données de géolocalisation GPS en temps réel. La géolocalisation est approximative et utilisée uniquement pour associer les Utilisateurs aux zones de service disponibles.*

5.3 Renseignements reçus de tiers

Dans des circonstances limitées, nous recevons des renseignements vous concernant de sources externes :

- Fournisseur de services de paiement (FSP) : statut de la transaction, confirmation de paiement et signaux de fraude - utilisés pour traiter les Réservations et protéger contre la fraude financière;
- Partenaires de vérification d'identité : le résultat de la vérification VMC (réussite, échec ou signalement) et, le cas échéant, le résultat de la vérification des antécédents judiciaires - non les images des documents sous-jacents, qui sont traités par le partenaire de vérification en vertu de ses propres obligations de confidentialité;
- Plateformes de distribution d'applications : l'App Store d'Apple et Google Play peuvent partager des statistiques de téléchargement agrégées. Ils ne communiquent pas de données individuelles d'utilisateurs à NETLY sans votre consentement;
- Sources accessibles au public : lorsque pertinent pour la prévention de la fraude ou la vérification des antécédents des Prestataires (ex. : données publiques du registre des entreprises, registraire des entreprises du Québec).

NETLY n'achète pas de renseignements personnels auprès de courtiers de données, d'agrégateurs de données commerciales ou de plateformes publicitaires.

5.4 Renseignements que nous ne collectons pas

NETLY ne collecte expressément pas :

- Les numéros de cartes de paiement bruts, les CVV ou les identifiants de comptes bancaires (traités exclusivement par le FSP);
- Les données biométriques (reconnaissance faciale, empreintes digitales) au-delà de ce qui est traité par les partenaires de vérification d'identité lors du VMC;
- Les renseignements de santé ou médicaux;
- Les renseignements concernant des personnes de moins de 18 ans;
- L'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses, l'orientation sexuelle ou l'appartenance syndicale, sauf divulgation volontaire par l'Utilisateur dans le contenu de son profil.

ARTICLE 6 - FINALITÉS DU TRAITEMENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Pourquoi nous traitons vos renseignements - finalité par finalité

NETLY traite les renseignements personnels uniquement à des fins spécifiques, explicites et légitimes. Le tableau ci-dessous associe chaque finalité à son fondement juridique en vertu de la législation applicable.

Finalité	Renseignements utilisés	Fondement juridique
----------	-------------------------	---------------------

Création et gestion de votre compte NETLY	Identité, coordonnées, identifiants	Exécution du contrat
Traitement des Réservations et des paiements	Données de Réservation, identité, statut de la transaction	Exécution du contrat
Vérification d'identité VMC	Pièce d'identité gouvernementale, preuve d'adresse, autoportrait	Obligation légale + intérêt légitime (intégrité de la Plateforme)
Vérification obligatoire des antécédents judiciaires pour les catégories de services à clientèle vulnérable (garde d'enfants, soins aux aînés)	Rapport de vérification des antécédents judiciaires, incluant le secteur vulnérable	Obligation légale + intérêt légitime supérieur (protection des personnes vulnérables) + consentement explicite du Prestataire
Envoi de communications transactionnelles (confirmations, reçus, rappels, mises à jour de service)	Coordonnées, données de Réservation	Exécution du contrat
Service à la clientèle et résolution de litiges	Communications, données de Réservation, messages dans l'application, avis	Intérêt légitime + exécution du contrat
Détection et prévention de la fraude	Données d'appareil, adresse IP, schémas d'utilisation, données de transaction	Intérêt légitime + obligation légale
Sécurité de la Plateforme et intégrité de l'infrastructure	Journaux techniques, jetons d'authentification, identifiants d'appareils	Intérêt légitime
Amélioration de la Plateforme (analyses, correction de bogues, développement de fonctionnalités)	Données d'utilisation anonymisées ou agrégées	Intérêt légitime
Affichage de la disponibilité des services par région	Géolocalisation approximative (basée sur l'IP)	Exécution du contrat + intérêt légitime
Communications marketing sur les fonctionnalités, promotions ou nouvelles catégories de services NETLY	Coordonnées, préférences d'utilisation	Consentement explicite (inscription volontaire seulement - conforme à la LCAP)
Respect des obligations légales et réglementaires (dossiers fiscaux, demandes des forces de l'ordre, ordonnances judiciaires)	Selon les exigences de l'autorité compétente	Obligation légale
Évaluation ou exécution de transactions d'entreprise (fusion, acquisition, cession d'actifs)	Données des utilisateurs en tant qu'actifs d'entreprise	Intérêt légitime (avec préavis aux Utilisateurs)
Gestion des Annonces sponsorisées et mesure de performance	Renseignements de l'Annonceur, statistiques de vues/clics/interactions	Exécution du contrat + intérêt légitime
Traitement des remboursements aux Clients et des versements aux Prestataires	Données de transaction, moyen de paiement, compte Stripe individuel du Prestataire	Exécution du contrat

NETLY NE VEND PAS, NE LOUE PAS, NE CÈDE PAS ET NE TRANSFÈRE PAS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À DES TIERS À DES FINS PUBLICITAIRES OU COMMERCIALES. VOS DONNÉES SONT UTILISÉES EXCLUSIVEMENT POUR EXPLOITER LA PLATEFORME NETLY ET AUX FINS DÉCLARÉES DANS LA PRÉSENTE POLITIQUE. CETTE INTERDICTION EST ABSOLUE ET SANS EXCEPTION.

ARTICLE 7 - COMMUNICATION ET DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Qui reçoit vos renseignements personnels et dans quelles conditions

7.1 Communication entre Utilisateurs

Pour fonctionner en tant que Plateforme de mise en relation, NETLY rend certains renseignements visibles entre Utilisateurs :

- Les Clients peuvent consulter le profil public d'un Prestataire : nom d'affichage, photo de profil, catégories de services, évaluations et avis;
- Lorsqu'une Réservation est confirmée, le Prestataire reçoit le prénom du Client, l'adresse de prestation de service et la description du service;

- Les messages échangés dans l'application entre un Client et un Prestataire sont accessibles à l'équipe de soutien de NETLY aux fins de résolution de litiges, comme indiqué au moment de la Réservation;
- Les avis soumis par les Clients sont publiés sur le profil du Prestataire.

7.2 Communication aux partenaires de services (sous-traitants)

NETLY fait appel à un nombre limité de fournisseurs de services tiers soigneusement sélectionnés qui traitent des renseignements personnels pour le compte de NETLY et selon ses instructions :

Catégorie de partenaire	Finalité	Renseignements communiqués
Fournisseur de services de paiement (ex. : Stripe)	Traitement de toutes les transactions financières; entierement temporaire des paiements des Clients; versements individuels aux comptes Stripe Express des Prestataires; détection de la fraude	Coordonnées bancaires du Client; montants des transactions; informations bancaires et d'identité du Prestataire — traitées directement par le FSP dans le cadre de son propre processus KYC; NETLY reçoit uniquement le statut des transactions et des versements
Partenaire de vérification d'identité et d'antécédents judiciaires	Vérification VMC des Utilisateurs avant la première Réservation ou le premier paiement; vérification des antécédents judiciaires (incluant le secteur vulnérable) pour les catégories de services concernées	Images de pièces d'identité gouvernementales; preuve d'adresse; autoportrait; demande de vérification des antécédents - transmis pour vérification; résultat communiqué à NETLY; documents non conservés par NETLY
Fournisseur d'infrastructure infonuagique / hébergeur	Conservation et traitement sécurisés des données de la Plateforme	Toutes les données de la Plateforme, conservées en vertu d'obligations contractuelles strictes de protection des données
Fournisseur d'analyses (anonymisées)	Comprendre l'utilisation de la Plateforme pour améliorer les fonctionnalités et corriger les bogues	Données d'utilisation anonymisées ou agrégées uniquement - aucun identifiant personnel transmis
Plateforme de service à la clientèle	Gestion et résolution des demandes de soutien des Utilisateurs	Communications de soutien, identifiants de compte - assujettis à une convention de traitement des données
Fournisseur d'envoi de courriels	Envoi de communications transactionnelles et marketing	Adresse courriel, nom, contenu de la communication - assujettis à une convention de traitement des données

7.3 Divulcation requise par la loi

NETLY peut communiquer des renseignements personnels sans votre consentement lorsqu'elle est légalement tenue de le faire en vertu d'une ordonnance de tribunal, d'une assignation à comparaître, d'un mandat ou d'une autre demande légalement exécutable d'une autorité compétente. Dans ce cas, NETLY :

- Communiquera uniquement les renseignements minimaux requis pour se conformer à la demande légale;
- Informera l'Utilisateur concerné de la divulgation dès que la loi le permettra;
- Lorsque légalement disponible, contestera ou cherchera à restreindre les demandes trop larges de renseignements personnels;
- Conservera un registre de toutes ces divulgations et rendra disponibles des informations sommaires dans son rapport de transparence annuel.

7.4 Divulcation dans le cadre d'une transaction d'entreprise

Dans le cas où Vision Concurrence Inc. ferait l'objet d'une fusion, d'une acquisition, d'une réorganisation ou d'une vente de la totalité ou de la quasi-totalité de ses actifs - conformément à l'article 21 des Conditions d'utilisation - les renseignements personnels détenus par NETLY pourraient être transférés à l'entité acquéreur. Dans ces circonstances, NETLY :

- Informera les Utilisateurs du transfert imminent au moins 30 jours avant sa réalisation;

- S'assurera que l'entité bénéficiaire offre des protections équivalentes en matière de confidentialité et est liée par des conditions au moins aussi protectrices que la présente Politique;
- Lorsque la Loi 25 l'exige, obtiendra un nouveau consentement des Utilisateurs pour tout changement important dans la finalité du traitement;
- Offrira aux Utilisateurs la possibilité de supprimer leurs comptes avant la finalisation du transfert.

7.5 Interdiction de vente de renseignements personnels

NETLY NE VEND PAS, NE LOUE PAS, NE CÈDE PAS À BAIL ET NE TRANSFÈRE PAS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À DES TIERS POUR UNE CONTREPARTIE MONÉTAIRE OU AUTRE VALEUR. CETTE INTERDICTION EST ABSOLUE ET S'APPLIQUE QUELLE QUE SOIT LA FORME DE LA TRANSACTION OU L'IDENTITÉ DU DESTINATAIRE.

ARTICLE 8 - TRANSFERTS DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS HORS QUÉBEC ET HORS CANADA

Lorsque vos données traversent des frontières provinciales ou nationales

NETLY a son siège au Québec et conserve les données principalement sur des serveurs situés au Canada. Toutefois, certains de nos partenaires de services exploitent des infrastructures dans d'autres juridictions, notamment aux États-Unis. Lorsque des renseignements personnels sont traités hors du Québec ou du Canada, ils peuvent être assujettis aux lois de cette juridiction.

8.1 Exigences de la Loi 25 pour les transferts hors Québec

En vertu de la Loi 25 du Québec, avant de communiquer des renseignements personnels hors du Québec, NETLY doit :

1. Réaliser une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) pour évaluer le niveau de protection offert par la juridiction de destination par rapport aux normes québécoises;
2. Mettre en œuvre des mesures contractuelles de protection - incluant des conventions de traitement des données - pour s'assurer que le destinataire offre des protections équivalentes à celles exigées par la loi québécoise;
3. Publier dans la présente Politique de confidentialité le fait que des renseignements personnels peuvent être communiqués hors du Québec, ainsi que le nom du pays ou territoire de destination lorsque connu;
4. S'assurer que la communication est limitée à ce qui est strictement nécessaire pour la finalité visée.

8.2 Juridictions connues de traitement transfrontalier

Les renseignements personnels traités par les partenaires de services de NETLY peuvent être transférés ou traités dans les juridictions suivantes :

- États-Unis d'Amérique - juridiction principale pour le FSP (Stripe) et certains fournisseurs d'infrastructure infonuagique;
- Union européenne - juridiction potentielle pour certains outils d'analyse ou de soutien.

NETLY a réalisé ou est en cours de réalisation des ÉFVP pour tous les transferts transfrontaliers et a mis en œuvre les mesures contractuelles de protection appropriées, y compris des clauses contractuelles types le cas échéant.

8.3 Vos droits concernant les transferts transfrontaliers

Vous pouvez demander des informations sur les transferts spécifiques de vos renseignements personnels hors du Québec, notamment l'identité du destinataire et la juridiction de traitement, en communiquant avec notre responsable de la protection des renseignements personnels à confidentialite@netly.ca.

ARTICLE 9 - CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Combien de temps nous conservons vos données - et pourquoi

NETLY conserve les renseignements personnels uniquement aussi longtemps que nécessaire pour accomplir les finalités pour lesquelles ils ont été collectés, sous réserve des exigences légales de conservation applicables et conformément à l'article 9 des Conditions d'utilisation. À l'expiration de la période de conservation applicable, les renseignements personnels sont supprimés de manière sécurisée ou anonymisés de façon irréversible.

Catégorie de données	Durée de conservation	Fondement
Renseignements de compte (nom, coordonnées, identifiants) et historique de transactions	Durée du compte actif + 7 ans après la fermeture	Obligation légale - conformité fiscale et comptable (Revenu Québec / ARC); cohérent avec l'article 9 des Conditions d'utilisation
Dossiers de Réservation et historique des transactions	7 ans à compter de la date de la transaction	Obligation légale - droit fiscal et comptable (Revenu Québec / ARC)
Communications dans l'application entre Utilisateurs	24 mois à compter de l'échange, ou jusqu'au règlement complet d'un différend en cours si pertinent	Intérêt légitime - résolution de litiges; cohérent avec l'article 9 des Conditions d'utilisation
Documents d'identité VMC (images de pièces d'identité, preuves d'adresse)	Supprimés dans les 30 jours suivant la vérification par le partenaire de vérification. Résultat (réussite/échec) conservé pour la durée du compte + 7 ans.	Principe de minimisation des données; obligation légale
Rapports de vérification des antécédents judiciaires (secteur vulnérable)	Résultat conservé pour la durée de l'inscription du Prestataire dans la catégorie de services concernée, renouvelé tous les 12 mois; rapport sous-jacent non conservé au-delà de la vérification	Obligation légale + intérêt légitime supérieur (protection des personnes vulnérables); cohérent avec l'article 4.2 des Conditions d'utilisation
Tickets de soutien et communications à la clientèle	3 ans à compter de la date de résolution	Intérêt légitime - assurance qualité; réclamations légales potentielles
Journaux techniques et d'utilisation	12 mois, puis anonymisés ou supprimés	Intérêt légitime - surveillance de la sécurité; amélioration de la Plateforme
Dossiers de consentement marketing	Durée du consentement + 3 ans après retrait	Obligation légale - preuve de consentement LCAP
Dossiers d'incidents de fraude et de sécurité	5 ans à compter de la date de l'incident	Obligation légale; intérêt légitime - prévention de la fraude
Données d'analyse anonymisées / agrégées	Indéfiniment (aucun identifiant personnel)	Ne constituent plus des renseignements personnels après anonymisation

Lorsque vous demandez la suppression de votre compte, NETLY initie un processus de suppression dans les 30 jours. Certaines données peuvent être conservées au-delà de la fermeture du compte lorsque la loi l'exige ou pour la défense de réclamations légales. Vous serez informé de toute telle conservation au moment de votre demande.

ARTICLE 10 - SÉCURITÉ - COMMENT NOUS PROTÉGEONS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Mesures de sécurité techniques et organisationnelles

10.1 Notre cadre de sécurité

NETLY met en œuvre un cadre de sécurité par couches, fondé sur les risques, conçu pour protéger les renseignements personnels contre tout accès, divulgation, modification, perte ou destruction non autorisé. Nos mesures comprennent :

Mesures techniques :

- Sécurité de la couche de transport (TLS 1.2 ou supérieure) pour toutes les données en transit entre votre appareil et nos serveurs;
- Chiffrement au repos pour les données personnelles sensibles stockées sur notre infrastructure;
- Hachage des mots de passe avec bcrypt ou un algorithme cryptographique équivalent conforme aux normes de l'industrie - les mots de passe ne sont jamais stockés en texte clair;
- Authentification à facteurs multiples disponible pour les comptes Utilisateurs;
- Gestion des sessions par jetons avec expiration automatique et invalidation lors de la déconnexion;
- Isolation des données de paiement - les données brutes de cartes n'atteignent jamais les systèmes de NETLY; tout le traitement des paiements est effectué par le FSP conforme à la norme PCI-DSS;

- Analyses régulières de vulnérabilités et tests de pénétration de l'infrastructure de la Plateforme;
- Surveillance automatisée et alertes pour les schémas d'accès anormaux ou les événements de sécurité.

Mesures organisationnelles :

- L'accès aux renseignements personnels est limité au personnel de NETLY ayant un besoin d'affaires documenté, selon le principe du moindre privilège;
- Tout le personnel ayant accès aux renseignements personnels reçoit une formation en matière de confidentialité et de sécurité lors de l'intégration et annuellement par la suite;
- Tous les partenaires de services qui traitent des renseignements personnels pour le compte de NETLY sont liés par des conventions de traitement des données exigeant des normes de sécurité équivalentes;
- NETLY maintient un document de politique interne sur la confidentialité et la sécurité régissant les pratiques de traitement des données;
- Un responsable de la protection des renseignements personnels désigné supervise toutes les activités de protection des renseignements personnels.

AUCUNE MÉTHODE DE TRANSMISSION DE DONNÉES SUR INTERNET OU DE STOCKAGE ÉLECTRONIQUE N'EST COMPLÈTEMENT SÉCURISÉE. BIEN QUE NETLY PRENNE TOUTES LES MESURES COMMERCIALEMENT RAISONNABLES POUR PROTÉGER VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE SÉCURITÉ ABSOLUE. TOUTE TRANSMISSION DE DONNÉES VERS OU DEPUIS LA PLATEFORME SE FAIT À VOS PROPRES RISQUES. NETLY N'EST PAS RESPONSABLE DU CONTOURNEMENT DE MESURES DE SÉCURITÉ PAR DES TIERS NON AUTORISÉS.

10.2 Réponse aux incidents de confidentialité

En cas d'incident de confidentialité impliquant des renseignements personnels sous le contrôle de NETLY, nous :

5. Enquêterons immédiatement sur l'incident afin d'en déterminer la portée, la nature et la cause;
6. Mettrons en œuvre des mesures de confinement pour prévenir tout accès ou divulgation non autorisé supplémentaire;
7. Évaluerons le risque de préjudice pour les personnes concernées;
8. Notifierons la Commission d'accès à l'information (CAI) du Québec dans les meilleurs délais suivant la prise de connaissance d'un incident présentant un risque de préjudice sérieux - conformément à la Loi 25;
9. Informerons les personnes concernées dans les meilleurs délais lorsque l'incident présente un risque de préjudice sérieux, en fournissant suffisamment de détails pour leur permettre de prendre des mesures de protection;
10. Tiendront un registre de tous les incidents de confidentialité conformément à la Loi 25;
11. Mettront en œuvre des mesures correctives pour prévenir la récurrence.

ARTICLE 11 - TÉMOINS, JETONS ET TECHNOLOGIES DE SUIVI

Ce que nous utilisons, pourquoi, et comment le contrôler

NETLY utilise un ensemble minimal de technologies de suivi. Nous n'utilisons pas de traceurs publicitaires tiers, d'outils de profilage comportemental ou de mécanismes de suivi persistants intersites.

Technologie	Finalité	Possibilité de refus
Jetons d'authentification de session (application)	Maintenir votre session de connexion sécurisée en cours d'utilisation active. Strictement nécessaire.	Non - requis pour le fonctionnement de l'application
Témoins de session (site web)	Maintenir votre état de connexion sur netly.ca. Strictement nécessaire.	Non - requis pour le fonctionnement du site web
Analyse de plantage et de performance (anonymisée)	Détection et résolution des erreurs techniques. Aucun identifiant personnel transmis.	Oui - communiquer avec confidentialite@netly.ca
Témoins d'analyse optionnels (site web)	Comprendre la navigation des visiteurs sur netly.ca pour améliorer le contenu. Déployés uniquement avec votre consentement.	Oui - via le bandeau de consentement aux témoins lors de la première visite
Témoins marketing (site web uniquement)	Mesure de l'efficacité des campagnes marketing de NETLY. Déployés uniquement avec votre consentement explicite.	Oui - retrait du consentement en tout temps via les paramètres du compte ou les paramètres des témoins

Vous pouvez gérer les témoins du navigateur via les paramètres de votre navigateur en tout temps. La désactivation des témoins strictement nécessaires peut altérer les fonctionnalités de la Plateforme. La désactivation des témoins optionnels n'affectera pas votre capacité à utiliser les fonctionnalités principales de la Plateforme.

Non : Nous n'utilisons pas de balises pixel, de prise d'empreinte numérique ou de suivi intersites à des fins publicitaires. Nous ne partageons pas les données de comportement des Utilisateurs avec des réseaux publicitaires.

ARTICLE 12 - VOS DROITS EN VERTU DE LA LÉGISLATION APPLICABLE SUR LA VIE PRIVÉE

Déclaration complète de vos droits en matière de protection de la vie privée

La Loi 25 du Québec et la LPRPDE vous confèrent des droits significatifs et exécutoires sur vos renseignements personnels. NETLY s'engage à respecter et à faciliter l'exercice de ces droits. Voici une déclaration complète de vos droits et des modalités pour les exercer.

Votre droit	Ce que cela signifie	Comment l'exercer
Droit d'être informé	Le droit de savoir, avant ou au moment de la collecte, quels renseignements personnels sont collectés, pour quelles finalités et avec qui ils sont partagés.	La présente Politique de confidentialité constitue le principal vecteur de ce droit. Communiquer avec confidentialite@netly.ca pour des questions spécifiques.
Droit d'accès	Le droit d'obtenir la confirmation que NETLY détient des renseignements personnels vous concernant et d'en recevoir une copie dans un format structuré.	Soumettre une demande écrite à confidentialite@netly.ca avec l'objet : Demande d'accès.
Droit de rectification	Le droit de faire corriger ou mettre à jour les renseignements personnels inexacts ou incomplets.	Mettre à jour directement via les paramètres du compte ou communiquer avec confidentialite@netly.ca.
Droit à la suppression (droit à l'effacement)	Le droit de demander la suppression de vos renseignements personnels lorsqu'ils ne sont plus nécessaires, lorsque vous retirez votre consentement ou lorsque le traitement est illicite - sous réserve des exigences légales de conservation.	Soumettre une demande à confidentialite@netly.ca avec l'objet : Demande de suppression.
Droit de retirer son consentement	Le droit de retirer le consentement au traitement fondé sur le consentement en tout temps, sans affecter la licéité du traitement antérieur au retrait.	Utiliser les paramètres dans l'application pour les préférences marketing ou communiquer avec confidentialite@netly.ca.
Droit à la portabilité des données	Le droit de recevoir vos renseignements personnels dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et de les transmettre à une autre organisation.	Soumettre une demande à confidentialite@netly.ca avec l'objet : Demande de portabilité.
Droit de s'opposer aux décisions automatisées	Le droit de demander un examen humain de toute décision importante prise exclusivement par traitement automatisé et vous affectant.	Communiquer avec confidentialite@netly.ca immédiatement après avoir pris connaissance d'une telle décision.
Droit à la désindexation (Loi 25)	Le droit de demander que des renseignements personnels publiés sur la Plateforme - y compris des avis ou des informations de profil - soient désindexés des moteurs de recherche, lorsque leur indexation continue cause un préjudice et qu'il n'existe pas d'intérêt public légitime.	Soumettre une demande écrite à confidentialite@netly.ca avec l'objet : Demande de désindexation.
Droit de limiter le traitement	Le droit de demander à NETLY de limiter le traitement de vos renseignements personnels dans certaines circonstances (ex. : pendant la contestation de l'exactitude ou l'évaluation d'une opposition).	Communiquer avec confidentialite@netly.ca avec l'objet : Demande de limitation.

12.1 Comment soumettre une demande d'exercice de droits

Pour exercer l'un des droits décrits ci-dessus :

12. Envoyer un courriel à confidentialite@netly.ca avec une description claire de votre demande et l'objet identifiant le droit que vous souhaitez exercer;
13. Inclure votre nom complet et l'adresse courriel associée à votre compte NETLY afin que nous puissions vérifier votre identité;
14. NETLY accusera réception dans les 5 jours ouvrables;
15. Nous répondrons à votre demande dans les 30 jours. Pour les demandes complexes, nous pourrions prolonger ce délai de 30 jours supplémentaires, avec préavis écrit et explication;
16. Nous ne facturons pas de frais pour les demandes d'exercice de droits standard. Pour les demandes manifestement infondées ou excessives, nous pourrions facturer des frais administratifs raisonnables, dont nous vous informerons à l'avance.

12.2 Vérification de l'identité

Pour protéger contre l'accès non autorisé à vos renseignements personnels, NETLY vérifiera votre identité avant de traiter toute demande d'exercice de droits. La vérification peut nécessiter de confirmer des renseignements associés à votre compte. Nous ne donnerons pas suite à une demande émanant d'une personne que nous ne pouvons pas raisonnablement vérifier comme étant le titulaire du compte.

12.3 Droit de porter plainte auprès d'une autorité de surveillance

Si vous estimez que NETLY n'a pas respecté vos droits en matière de protection de la vie privée ou n'a pas autrement respecté la législation applicable, vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente :

- Résidents du Québec : Commission d'accès à l'information du Québec (CAI) - cai.gouv.qc.ca - 1-888-528-7741;
- Tous les résidents canadiens : Commissariat à la protection de la vie privée du Canada - priv.gc.ca - 1-800-282-1376.

Nous vous encourageons à contacter d'abord notre responsable de la protection des renseignements personnels, car de nombreuses préoccupations peuvent être résolues rapidement sans procédure de plainte formelle. Toutefois, votre droit de contacter directement l'autorité de surveillance est inconditionnel et n'est pas subordonné à un contact préalable avec NETLY.

ARTICLE 13 - COMMUNICATIONS MARKETING ET CONFORMITÉ À LA LCAP

Notre engagement envers un marketing fondé sur le consentement

NETLY se conforme pleinement à la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP), qui exige un consentement exprès ou implicite avant l'envoi de messages électroniques commerciaux (MEC). Nous prenons cette obligation très au sérieux.

- Nous envoyons des communications marketing - bulletins d'information, offres promotionnelles, annonces de nouvelles fonctionnalités - uniquement aux Utilisateurs ayant explicitement donné leur accord via la Plateforme;
- Chaque message marketing comprend un mécanisme de désabonnement clair, fonctionnel et permanent;
- Les demandes de désabonnement sont traitées dans les 10 jours ouvrables conformément à la LCAP;
- Nous conservons des dossiers de tous les consentements marketing, incluant la date, la méthode et la portée du consentement, pendant au moins 3 ans après l'expiration ou le retrait du consentement;
- Les communications transactionnelles - confirmations de Réservation, reçus, alertes de sécurité, notifications de compte - ne sont pas des messages marketing et sont envoyées indépendamment du statut de consentement marketing.

Se désabonner en tout temps : *Utiliser le lien de désabonnement dans tout courriel marketing ou gérer vos préférences de communication dans les Paramètres du compte dans l'application.*

ARTICLE 14 - ÉVALUATIONS DES FACTEURS RELATIFS À LA VIE PRIVÉE (ÉFVP)

Protection proactive de la vie privée pour les nouvelles technologies

En vertu de la Loi 25 du Québec, NETLY est tenue de réaliser une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) avant de mettre en œuvre toute technologie ou processus d'affaires impliquant des renseignements personnels et présentant

des risques pour la vie privée. Cette obligation s'applique aux nouvelles fonctionnalités de la Plateforme, aux nouveaux partenaires de services et aux transferts transfrontaliers de données.

Une ÉFVP est une analyse interne des risques qui : (i) identifie les renseignements personnels impliqués; (ii) cartographie les flux de données et les activités de traitement; (iii) évalue la sensibilité des renseignements et les risques potentiels; (iv) évalue l'adéquation des mesures de protection prévues; et (v) identifie les mesures supplémentaires requises avant la mise en œuvre.

Les ÉFVP sont réalisées par notre responsable de la protection des renseignements personnels et examinées avant le lancement de toute nouvelle activité de traitement des données. Lorsqu'une ÉFVP identifie des risques importants ne pouvant être adéquatement atténués, le projet sera arrêté ou reconçu avant de procéder.

Transparence : *Nous publions des informations sommaires sur nos pratiques en matière d'ÉFVP dans notre rapport annuel sur la confidentialité. Pour en demander une copie, communiquer avec confidentialite@netly.ca.*

ARTICLE 15 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Cadre de responsabilité de NETLY en matière de confidentialité

Bien que NETLY prenne toutes les mesures commercialement raisonnables pour protéger les renseignements personnels et se conformer à la législation applicable en matière de protection de la vie privée, certaines limites s'appliquent à la responsabilité de NETLY à cet égard, cohérentes avec l'article 13 des Conditions d'utilisation.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NETLY NE SERA PAS RESPONSABLE DE : (A) L'ACCÈS NON AUTORISÉ AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RÉSULTANT D'INCIDENTS DE SÉCURITÉ HORS DU CONTRÔLE RAISONNABLE DE NETLY; (B) LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS PAR L'UTILISATEUR LUI-MÊME À D'AUTRES UTILISATEURS OU TIERS EN DEHORS DE LA PLATEFORME; (C) LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONFIDENTIALITÉ DES SITES WEB OU SERVICES TIERS AUXQUELS RENVOIE LA PLATEFORME; (D) LA PERTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RÉSULTANT DES ACTIONS OU OMISSIONS DE L'UTILISATEUR, NOTAMMENT LE DÉFAUT DE MAINTENIR DES IDENTIFIANTS SÉCURISÉS; OU (E) LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS RÉSULTANT DE TOUT INCIDENT DE CONFIDENTIALITÉ, SAUF DANS LA MESURE REQUISE PAR LA LOI APPLICABLE.

La responsabilité totale de NETLY pour toute réclamation liée à la confidentialité ne dépassera pas les montants payés par l'Utilisateur concerné à NETLY au cours des douze (12) mois précédant l'incident à l'origine de la réclamation, sauf si la loi applicable en dispose autrement.

Aucune disposition du présent article ne limite les droits obligatoires en vertu de la Loi 25, de la LPRPDE ou de toute autre législation applicable ne pouvant être exclu par contrat, ni les droits d'un Client à titre de consommateur en vertu de la Loi sur la protection du consommateur du Québec, conformément à l'article 13 des Conditions d'utilisation.

ARTICLE 16 - LIENS VERS DES TIERS ET SERVICES EXTERNES

Sites web et services hors du contrôle de NETLY

La Plateforme NETLY peut contenir des liens vers des sites web externes, des plateformes de médias sociaux ou des services tiers. NETLY n'exerce aucun contrôle sur les pratiques en matière de confidentialité, le contenu ou la sécurité de ces services externes et n'assume aucune responsabilité à leur égard.

Lorsque vous quittez la Plateforme NETLY en cliquant sur un lien externe, la présente Politique de confidentialité ne s'applique plus. Nous vous encourageons à examiner la politique de confidentialité de tout service externe auquel vous accédez. La présence d'un lien ne constitue pas une approbation des pratiques de confidentialité de ce service.

ARTICLE 17 - COORDONNÉES - RESPONSABLE ET PROCESSUS DE PLAINTES

Comment nous joindre et ce qui se passe lorsque vous le faites

17.1 Communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels

Toutes les demandes en matière de protection de la vie privée, les demandes d'exercice de droits et les plaintes doivent être adressées au responsable désigné de NETLY. Ce responsable a l'autorité et la responsabilité de répondre à toutes les questions liées à la confidentialité au nom de Vision Concurrence Inc.

Moyen de contact	Détails
Courriel (préféré)	confidentialite@netly.ca - objet : [Demande de confidentialité / Demande d'exercice de droits / Plainte / Signalement d'incident]
Site web général	netly.ca/confidentialite
Délai de réponse	Accusé de réception dans les 5 jours ouvrables; réponse complète dans les 30 jours (prolongeable à 60 jours pour les demandes complexes avec préavis)

17.2 Processus de traitement des plaintes

Si vous avez une préoccupation ou une plainte concernant les pratiques de NETLY en matière de confidentialité, nous suivons le processus suivant :

- 17.2.1 Soumission - vous soumettez votre plainte par écrit à confidentialite@netly.ca, en décrivant le problème et le résultat que vous recherchez;
- 17.2.2 Accusé de réception - nous accusons réception dans les 5 jours ouvrables et attribuons un numéro de référence;
- 17.2.3 Enquête - notre responsable de la protection des renseignements personnels mène une enquête confidentielle, pouvant inclure l'examen des dossiers, la consultation des membres de l'équipe concernée et la demande de renseignements supplémentaires auprès de vous;
- 17.2.4 Conclusions - nous vous communiquons nos conclusions par écrit, incluant les mesures que nous avons prises ou prendrons pour répondre à la préoccupation;
- 17.2.5 Mesures correctives - lorsque la plainte est fondée, nous mettons en œuvre des mesures correctives et, le cas échéant, mettons à jour nos pratiques;
- 17.2.6 Escalade - si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse, nous vous fournissons les informations nécessaires pour escalader votre plainte à la CAI ou au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

17.3 Autorités de réglementation

Vous pouvez déposer une plainte directement auprès de l'autorité compétente en tout temps :

- Commission d'accès à l'information du Québec (CAI) : cai.gouv.qc.ca | 1-888-528-7741 | 525, boul. René-Lévesque Est, bureau 2.36, Québec (Québec) G1R 5Y4
- Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : priv.gc.ca | 1-800-282-1376 | 30, rue Victoria, Gatineau (Québec) K1A 1H3

ARTICLE 18 - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Le cadre juridique régissant la présente politique

La présente Politique de confidentialité est régie par les lois de la Province de Québec et les lois fédérales du Canada applicables. Tout litige découlant de la présente Politique de confidentialité ou en rapport avec celle-ci, qui n'est pas résolu par le processus de traitement des plaintes décrit à l'article 17, sera soumis à la juridiction des tribunaux de la Province de Québec, sans préjudice du droit de tout Utilisateur de déposer une plainte auprès de la CAI ou du Commissariat à la protection de la vie privée - cohérent avec l'article 20 des Conditions d'utilisation.

Si une disposition de la présente Politique de confidentialité est jugée invalide, illégale ou inapplicable en vertu de la loi applicable, les dispositions restantes continueront de produire leurs pleins effets.

NETLY a été construite sur la conviction que la confiance est le fondement de tout marketplace. Vos renseignements personnels sont traités avec le même soin que nous demandons à nos Prestataires d'apporter à votre domicile. Si quelque chose dans ce document n'est pas clair, nous voulons le savoir. Écrivez-nous à confidentialite@netly.ca - une vraie personne vous répondra.

La présente Politique de confidentialité entre en vigueur le 1er avril 2026 et a été révisée le 15 septembre 2026.

Référence du document : NETLY-PC-2026-FR-v1.2

© 2026 Vision Concurrence Inc. exploitant sous le nom NETLY. Tous droits réservés.